

# marie claire

## Marc Olivier Fogiel : « Je me bats pour que les enfants issus d'une GPA aient des parents »

Par Anne-Marie Kraus / Publié le 08/10/2018 à 16:54



**3.000 à 5.000 enfants nés d'une gestation pour autrui vivent actuellement en France. Pour l'animateur, qui y a eu recours deux fois, la loi française doit évoluer concernant leur filiation.**

Le 3 octobre est paru aux éditions Grasset *Qu'est-ce qu'elle a ma famille ?*, récit d'hommes et de femmes qui ont eu recours à la gestation pour autrui. Marc-Olivier Fogiel, l'auteur, raconte également son parcours avec son mari François, pour devenir père de deux petites filles nées grâce à cette pratique interdite en France, mais légale aux États-Unis.

## Réaliste

Invité de « 20h30 le dimanche » sur *France 2*, le 7 octobre, ce dernier a déclaré : « Pour que ce soit bien clair, je ne prône pas la légalisation de la GPA en France. La société n'est pas prête à ça aujourd'hui. On voit bien avec la [PMA](#) comment les choses sont clivées. »

En effet, au cours des derniers mois, force est de constater que [l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux femmes célibataires et couples de femmes](#), suscite des opinions irréductiblement opposées. Ces oppositions frontales ne permettent que très difficilement le dialogue. Ce qui peut faire craindre à certains un retour du climat d'affrontement qui a marqué l'époque des débats tendus, parfois douloureux, sur le mariage pour tous, en 2012 et 2013.

C'est pourquoi Marc-Olivier Fogiel reste terre à terre, jugeant que la France n'est pas prête à aborder la question de la légalisation de la GPA. Toutefois, il explique au micro d'*Europe 1* le 8 octobre, avoir écrit ce livre pour « pour que les gens soient au courant, précisément de la façon dont ça se fait et derrière ils se feront un avis ». Une manière de mettre des faits sur des inquiétudes liées à une méconnaissance de la réalité des couples ayant recours à une GPA.

## La question de la filiation

Mais l'animateur de télévision âgé de 49 ans veut que les autorités voient la réalité en face : « Ce que je plaide, c'est que les parents de ces enfants doivent être reconnus. » explique-t-il sur le plateau de Laurent Delahousse.

« On le voit dans l'actualité avec cette mère, Mme Mennesson, qui porte ce combat depuis dix-sept ans : elle a donc des jumelles et pourtant, elle n'est pas la mère de ses propres enfants. Et pour éventuellement le devenir, il faudrait qu'elle les adopte, et ça ne marche pas à tous les coups. Demander à une femme d'adopter ses enfants, qu'elle élève depuis dix-sept ans... Cela paraît une telle aberration ! » ajoute-t-il.

Marc-Olivier Fogiel fait ici référence au cas de Sylvie et Dominique Mennesson, qui ont eu recours à une GPA aux États-Unis, dont sont nées deux petites filles. Ils tentent depuis 18 ans de se faire reconnaître comme parents à l'état civil français.